

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le centre ville d'Aix-en-Provence

Quels usages des civic tech pour un territoire plus inclusif ?

Dossier réalisé par Margaux Ravard, Manon Gaziello
et Albane Thirouard

Décembre 2019

Sommaire

Introduction.....	3
Première partie : Présentation de la Marche Exploratoire.....	4
I. Méthodologie : préparation de la marche en amont	4
II. Public : qui sont les participants de la marche ?	7
III. Parcours : organisation et réalité	7
Deuxième partie : Dimension réflexive	10
I. Le numérique plonge dans des expériences d'utilisateurs	10
II. Une redéfinition des rapports de force dans le monde de l'information.....	12
Troisième partie : Données et Médiations	16
Conclusions.....	21
Bibliographie	22

Introduction

La réalisation d'une marche exploratoire soulève des enjeux citoyens d'importance au sein d'une ville, notamment en période municipale. Réaliser une action citoyenne de groupe, engagée pour la reconnaissance d'une cause au cœur des politiques publiques peut avoir un poids médiatique, politique et social.

Nous avons choisi de travailler pour ce projet en collaboration avec un public de personnes à mobilité réduite (PMR), plus particulièrement en fauteuil. La question de l'accessibilité de ces personnes en fauteuil à des lieux culturels dans le centre-ville historique d'Aix-en-Provence a retenu notre attention. Les différents enjeux qu'elle suscite doivent pouvoir obtenir des réponses, et organiser une marche exploratoire, dans une logique de démocratie participatives peut être un élément de réponse à des politiques publiques encore trop éloignées du problème. En effet, nous sommes parties du postulat que la façon dont les villes étaient aujourd'hui pensées, ou bien au contraire le manque de rénovation des installations et un urbanisme vétuste pouvaient affecter les personnes à mobilité réduite. Il s'agit pour les participants de cette marche d'agir en tant que citoyen, bénévole à des associations et en tant que militant. La participation au niveau local de la récolte de données numériques et d'information est pour ces personnes un véritable levier d'*empowerment*, personnel et politique. En analysant les données récoltées lors de marches exploratoires, de plus en plus fréquentes, les pouvoirs publics peuvent s'emparer d'un problème qu'ils n'auraient pas su ou voulu quantifier sans la récolte de données des citoyens concernés. Il faut aussi ajouter que cette démarche accessible à tous démocratise le principe de *civic-tech* et de démocratie participative. L'utilisation de l'application Ushahidi pour rentrer les données sur une plateforme numérique ouverte à tous, Openstreetmap rend l'initiative citoyenne plus simple et accessible. Au-delà de la prise d'initiative, dans notre cas précis en termes d'accessibilité aux lieux culturels au cœur de la ville, les informations récoltées ont-elles systématiquement vocation à être transmises aux pouvoirs publics et à être traitées par ces derniers ? Que doit-on retenir de cette expérience et de ses enjeux ?

D'une part, il faut en retenir la méthodologie et les techniques d'organisations nécessaires pour obtenir des résultats utiles, mais aussi les enjeux démocratiques que cette marche soulève et en contextualiser la portée. Enfin, récolter les données nécessite une certaine analyse et une interprétation des résultats et des informations reçues afin de mieux comprendre comment l'accessibilité aux PMR demeure une question clé au niveau citoyen et politique.

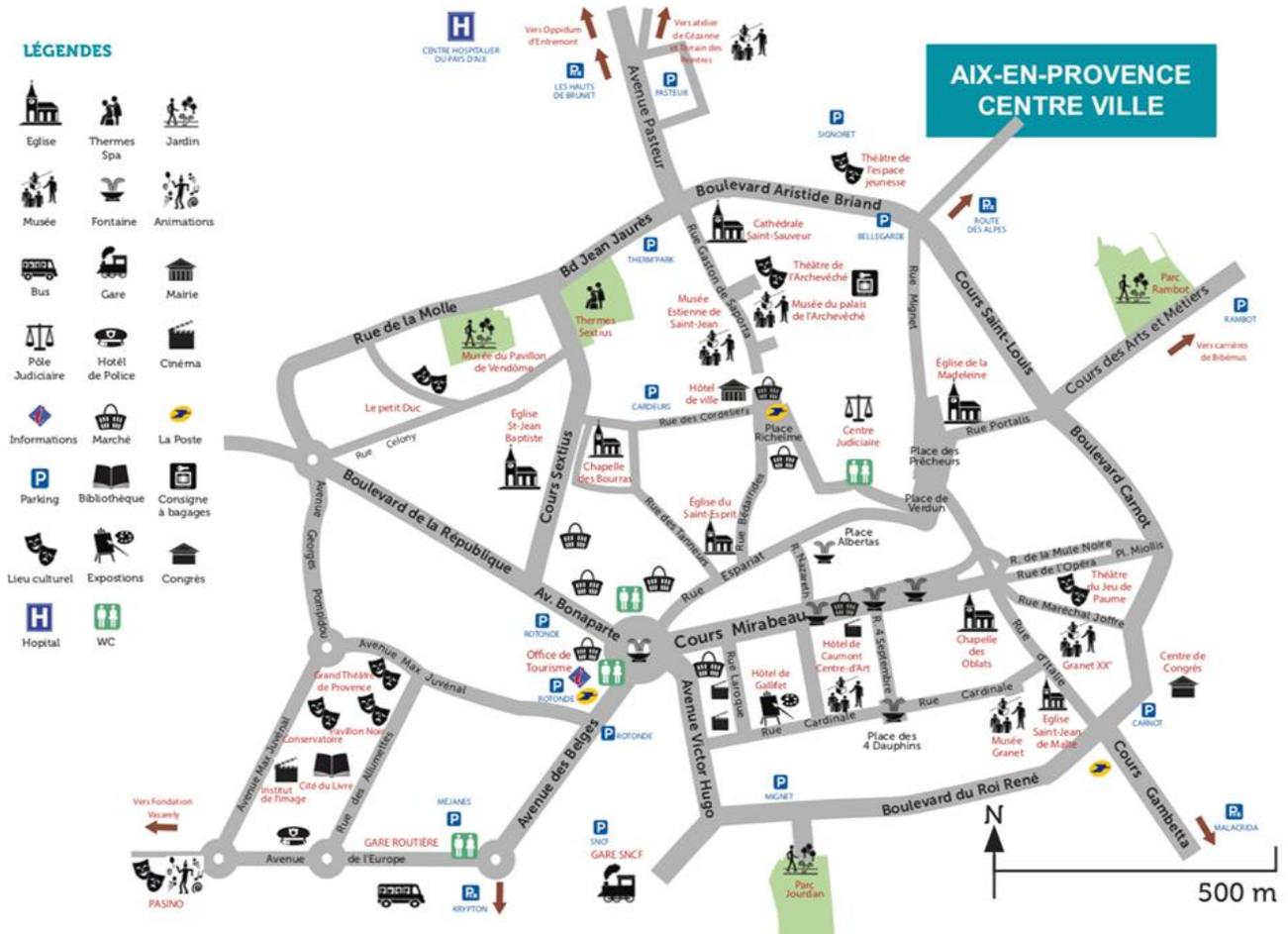
Première partie : Présentation de la Marche Exploratoire

I. Méthodologie : préparation de la marche en amont

Afin de préparer efficacement la marche exploratoire, nous avons mis en place une méthodologie et pris en compte ses différents aspects. Tout d'abord, il convenait de prendre contact avec les associations qui pourraient nous fournir un public. Le premier contact a été établi avec l'association des Paralysés de France qui nous a mis en relation avec Yann Moinaux, une personne à mobilité réduite de 47 ans à l'engagement associatif multiple. Ensuite, nous avons contacté Khadouma Alouache (41 ans), présidente de l'association La Source et militante engagée. Cette-dernière a accepté de nous fournir un public pour la marche, ainsi nous l'avons rencontrée pour dégager les principaux enjeux de cette marche et son déroulement. Le but de cette marche exploratoire étant de déterminer le niveau d'accessibilité aux lieux culturels dans la ville d'Aix-en-Provence pour les personnes en fauteuil, nous avons tracé un parcours vers différents musées et lieux historiques du centre-ville. Au-delà de l'accessibilité, les marches exploratoires permettent aux citoyens concernés directement ou non par le sujet de participer à leur échelle à un processus démocratique de récolte de données, et par la suite d'en tirer des conclusions utiles à la société.

Pour préparer la récolte des données, nous avons mis en place un formulaire contenant des critères auxquels nous devons porter attention pendant la marche. Ces points étaient les suivants : points forts, points faibles et points à améliorer. Ces données ont d'une part eu vocation à être renseignées dans l'application Ushahidi. Utilisant un système de géolocalisation, il s'agissait de rentrer chaque information notable dans le formulaire déjà réalisé, accompagné d'une photo du lieu. D'autre part, grâce à ces formulaires, l'analyse des données et leur contextualisation peut se faire plus simplement par la suite. De plus, nous avons réalisé des cartes du parcours, que les participants pouvaient remplir au cours de la marche et selon leur propre ressenti. De cette façon, nous souhaitions éviter le manque de données dû au fait qu'une seule personne soit responsable de l'application Ushahidi. Avec les points de vues de tous les participants, l'ensemble du groupe pouvait communiquer, tout en laissant la possibilité à ceux dont l'avancée était plus lente de noter leurs observations à leur rythme. Ensuite viendrait la mise en commun toutes ces observations. Ces cartes personnelles sont utiles car elles permettent de noter que chaque participant à un point de vue différent, et permettent une prise en compte individuelle de chaque obstacle dans la ville.

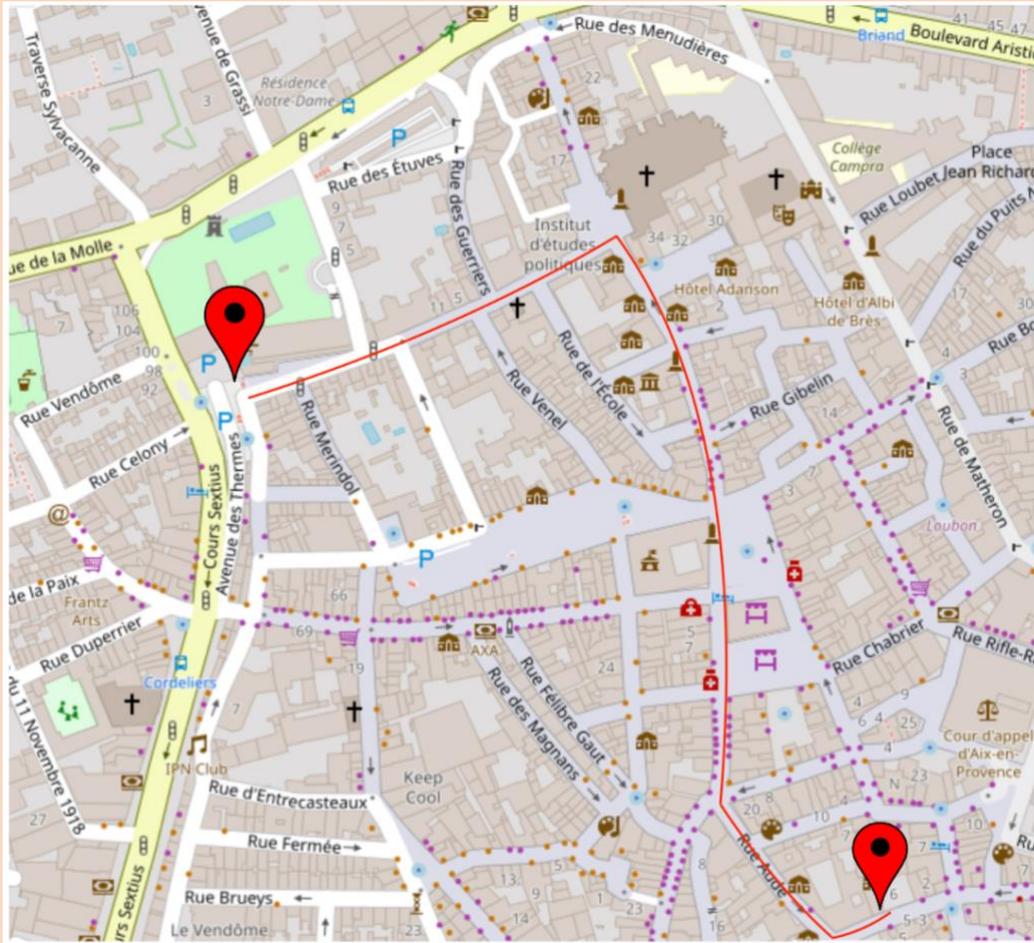
Le parcours a été délimité à l'aide d'une carte du Handi-Guide de l'Office du Tourisme recensant les lieux culturels de la ville. Il fallait répondre aux questions suivantes : ces lieux sont-ils accessibles à tous ? Peut-on aller d'un lieu culturel à l'autre en fauteuil ? Ainsi nous avons créé un parcours permettant au mieux d'y répondre.



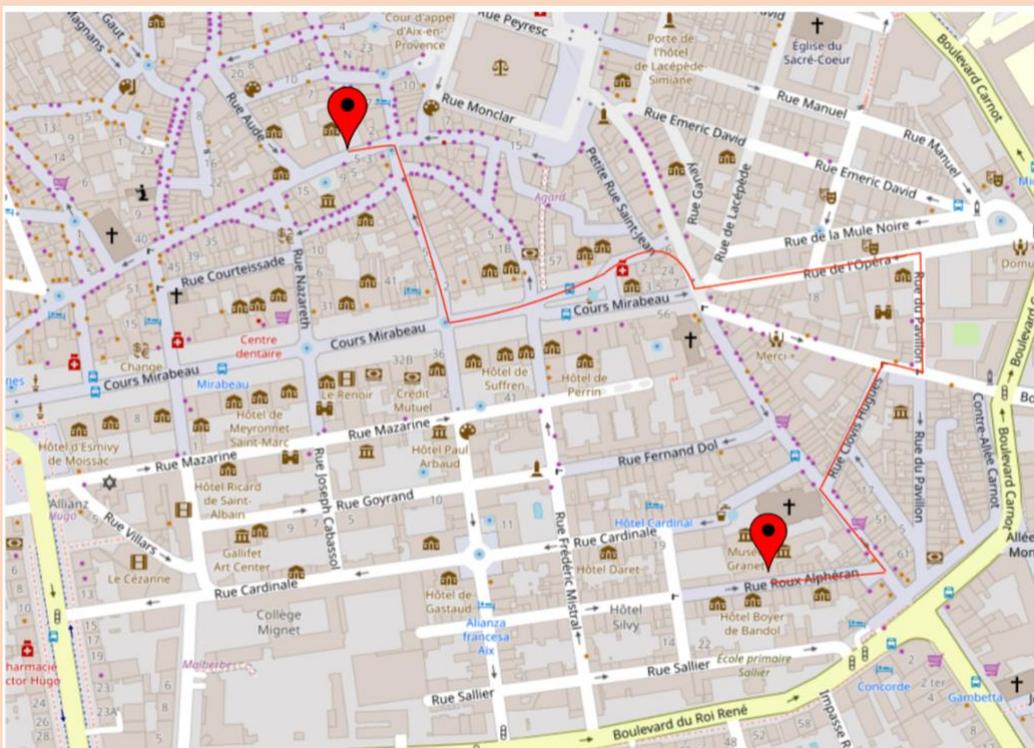
Carte réalisée par l'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence

Cette carte, très complète, nous a permis de prendre en compte les principaux lieux culturels de la ville et d'établir un parcours qui nous semblait relativement court compte-tenu de la mobilité réduite de notre public. Or, nous verrons plus tard que des facteurs extérieurs nous ont contraintes à le modifier lors de la marche. Ci-dessous, les tracés du parcours finalement retenu en amont de la marche et distribué au public

Le parcours de la marche



Partie 1



Partie 2

II. Public : qui sont les participants de la marche ?

Nous avons donc préparé en amont de la marche des formulaires à remplir pour chaque participant. Ces derniers permettent par la suite d'identifier les données les concernant et de les analyser, ce que nous verrons dans une troisième partie. L'enjeu étant de déterminer quel type de public a participé à cette marche et pourquoi. Les formulaires avaient pour contenu plusieurs types de caractéristiques. Tout d'abord, les coordonnées du participants (nom, prénom, âge, genre, lieu de résidence, contact), l'activité professionnelle, le diplôme et l'engagement associatif de la personne mais aussi son histoire avec les marches exploratoires et le thème de l'accessibilité à la ville pour les personnes à mobilité réduite. Ces formulaires nous ont donc permis de constater que notre public était particulièrement investi à ce sujet, notamment à travers l'utilisation de sites spécialisés comme J'accède.com ou bien un engagement associatif et militant. Khadouma Alouache est l'une des participantes les plus investie dans la cause, notamment à travers l'association la Source ou encore Handicap et Environnement. Quand à Yann Moinaux, il est engagé au sein de l'AFTC13, La Source et les Paralysés de France. Les deux ont déjà participé à des marches exploratoires par le passé et ont contribué à des sites tels que Le Pilote ou J'accède. Leur connaissance du sujet a facilité la récolte de données et démontré une réelle prise de conscience au sujet de l'accessibilité en ville. De plus, Khadouma nous a présenté au directeur du centre social des Amandiers (ADIS) d'Aix-en-Provence, Michel Lespagnol, qui a participé à une partie de la marche.

Si cette marche avait vocation à sensibiliser autour de l'accès aux lieux culturels pour les PMR, elle se devait aussi d'accueillir un public à la mobilité non-réduite. Les accompagnateurs, souvent bénévoles et eux aussi militants ont dû être pris en compte lors de l'organisation de la marche et l'élaboration du parcours. Le niveau de handicap des personnes en fauteuil était souvent assez élevé, ces dernières nécessitant donc une aide extérieure et un accompagnement dans certaines de leurs démarches. L'un des participants n'était quant à lui pas en fauteuil et tous les participants ont dû jouer un rôle d'accompagnement, y compris nous-mêmes organisatrices. Ce rôle supplémentaire n'ayant pas été pris en compte, il a été nécessaire de s'adapter, notamment au niveau du respect du parcours déterminé en amont.

III. Parcours : organisation et réalité

Le parcours que nous avons délimité ensemble a dû être revu lors de la marche, d'abord pour des raisons pratiques. En effet, nous avons mal évalué la mobilité de notre public et ne sachant pas par avance son degré de handicap, nous avons prévu un parcours s'avérant être finalement trop long et trop difficile. Le point de départ se trouvait à la fontaine du cour Sextius, et nous avons prévu de passer par un premier point culturel, le pavillon Vendôme, pour ensuite rejoindre la cathédrale Saint-Sauveur. Avant le début de la marche, les participants nous ont averti que l'accessibilité serait remise en cause à cet endroit, du fait de la présence de marches qu'il était impossible de franchir en fauteuil. Nous avons donc été

contraintes d'établir un nouveau parcours sur le terrain, en empruntant la rue des Cordeliers, puis en remontant la rue de Saporta après être passés par la place de la mairie. Nous avons donc été forcées d'emprunter plusieurs fois la même rue pour nous diriger vers le Sud du centre-ville et avons donc noté un accès impossible au pavillon Vendôme, un réel point négatif dans l'organisation de la ville et des politiques publiques, créant une discrimination pour les personnes en fauteuil.

D'autres points sont ensuite venu assombrir le parcours que nous avons établi. Dans un premier temps, le temps estimé pour la marche était de deux heures. Ce laps de temps nous aurait permis de réaliser l'intégralité du parcours. Or, de nombreux facteurs ont rendu cet objectif impossible. D'abord, la cadence du public, ralentie d'une part par leur condition, mais aussi par un trafic incessant de voitures dans les rues, les obligeant à se ranger sur des trottoirs très minces et absolument pas adaptés. Au-delà de cette limite, rallongeant le temps de marche, la foule dans les rues étroites du centre-ville complexifiait tous les déplacements et nous forçant parfois à rester immobiles au milieu de la voie. Lorsque le trafic, humain ou routier est dense dans la ville, la mobilité des personnes en fauteuil est quasi-impossible ou très peu fluide. Ces lacunes ont donc eu pour conséquences un raccourcissement du trajet. Une fois passé le cour Mirabeau, nous avons pris la décision d'emprunter le chemin direct vers le musée Granet plutôt que de s'arrêter devant l'annexe de ce même musée, quelques rues plus haut. A cela doit être ajouté la présence d'obstacles physiques. Au bout de la rue Aude, notre parcours a été stoppé par la présence d'un poids-lourd dans une rue étroite et sans trottoirs, celle-ci devenant par là-même inaccessible à la moitié de notre public.

Lors de ce nouveau parcours, il a été plus simple d'utiliser l'application Ushahidi et les formulaires car nous nous trouvions souvent dans des rues plus larges. De nombreux points ont été notés par ce public averti et très engagé. L'absence de bas-côtés assez large pour assurer un passage fluide aux fauteuil dans les rues, mais aussi le manque d'artères droites et plates entre plusieurs lieux culturels d'intérêt et l'obligation de passer par des rues saturées de monde et presque impraticables. De plus, la dégradation des routes, les nids de poule et les marches rendaient soit très difficile la progression du public, soit leur interdisait de fait l'accès à un lieu donné. La cathédrale Saint-Sauveur en est un exemple, les marches à son entrée empêchent tout fauteuil d'y accéder. Cependant, il convient de noter que les politiques publiques ont pris en compte les personnes à mobilité réduite dans l'organisation culturels, qui ont pour la plupart des dispositifs adaptés, à l'image de l'entrée du musée Granet. Cependant, si ces traitements spécifiques ont le mérite d'exister, ils posent de nouvelles contraintes aux personnes qui doivent les utiliser. Par exemple, le contournement d'un bâtiment entier pour accéder à l'entrée concernée, le rallongement du temps de trajet pour y accéder ou encore la nécessité d'être accompagné d'une personne tierce : si l'entrée est adaptée aux PMR, les trottoirs du quartier Mazarin ne le sont pas, et leur hauteur empêche toute personne handicapée se trouvant seule d'y accéder

Deuxième partie : Dimension réflexive

Comment le numérique influence-t-il nos rapports à l'espace, à la démocratie ? Quels enjeux et impacts ont les civic tech autour de nous ? Quels sont les enjeux numériques de l'information ? Cette partie tentera de répondre à ces questions. Nous reviendrons sur l'utilisation de l'application Ushahidi lors de la marche exploratoire décrite plus haut pour tirer un bilan de l'utilisation du numérique qui a été faite. Les aspects positifs et négatifs, en termes de prise en main de l'application, seront soulignés. Nous nous questionnerons ensuite sur la logique d'*empowerment* que peut permettre ce modèle de civic tech. L'exemple de cette marche exploratoire, nous permettra enfin d'engager une réflexion plus globale sur les usages du numérique en termes de reconfiguration des mondes professionnels de l'information et des acteurs de force.

I. Le numérique plonge dans des expériences d'utilisateurs

A. L'application Ushahidi : entre contraintes et *empowerment*

Ushahidi est une application qui permet de réaliser de la cartographie sociale. Sur l'application, les utilisateurs peuvent enregistrer un formulaire puis ajouter des commentaires et photos qui seront ensuite répertoriés sur une carte disponible en ligne. C'est l'application que nous avons utilisée au cours de notre marche exploratoire pour répertorier les commentaires des participants. De façon générale, l'outil numérique, en fonction de son design peut faire faire des choses aux usagers et influencer leur pratique. Lors de notre marche, nous avons pu constater que l'application pouvait encourager une logique d'*empowerment* en laissant une certaine flexibilité à ses utilisateurs. L'utilisation, tout d'abord, est complètement anonyme. Pour accéder à l'application, il n'est pas nécessaire de se créer un compte ou d'ajouter quelque information sur sa personne. L'utilisateur peut se connecter en rentrant directement le nom de « *deployment* » de la carte et y accéder librement. Cet anonymat permet aussi de diminuer la problématique de la gestion des données personnelles qui se posent souvent au sein des applications numériques. En permettant à n'importe quel utilisateur de manière facile d'ajouter des éléments, l'application Ushahidi incite à l'action, encourage l'utilisateur à se connecter. De plus, chaque personne peut adapter l'application en fonction de ses besoins. Ainsi, au moment de créer une nouvelle cartographie, il est possible d'élaborer le formulaire qui sera présenté pour le référencement des commentaires, en choisissant les différents critères à remplir par exemple. Pour le formulaire que nous avons choisi, les participants à la marche avaient une relative liberté : ils pouvaient choisir le titre, activer la localisation directe, ajouter des commentaires et des photos... Le fait de pouvoir enregistrer les informations en direct accentue la logique d'*empowerment*. Les utilisateurs se sentent directement impliqués et responsabilisés.

Nous avons cependant constaté plusieurs limites liées à l'utilisation de l'application Ushahidi au cours de notre marche. Premièrement, le logiciel étant créé en open source, il n'est pas compatible avec les iPhones, seulement avec les téléphones Android. Cette contrainte est assez limitante. Ainsi, sur les trois personnes organisatrices de la marche, seule une personne possédait un Android et pouvait utiliser l'application. Il faut donc non seulement posséder un smartphone pour utiliser l'application mais aussi que ce dernier soit un Android. Deuxièmement, l'application même si relativement simple d'utilisation, nécessite tout de même une connaissance minimum des outils technologiques. Il faut en effet savoir utiliser son smartphone, savoir télécharger une application puis l'utiliser (activer la géo-localisation, prendre des photos...). Ces gestes, même s'ils peuvent paraître simples pour certains, n'étaient pas acquis chez tous les participants de notre marche. Ainsi, au sein de notre public, certaines personnes en situation de handicap, n'étaient pas en mesure de s'approprier correctement l'application. La maîtrise du numérique d'un utilisateur peut aussi être impactée par la classe sociale à laquelle il appartient. C'est la théorie de la différenciation : les classes sociales les plus élevées, ont plus de chances d'avoir accès à un smartphone avec Internet et donc de connaître les codes du numérique. Ainsi il y a un risque que la fracture sociale se transforme en fracture numérique et impacte la participation au processus démocratique (Cardon, 2010). De plus, il peut y aussi y avoir une fracture générationnelle : les personnes âgées, moins à l'aise avec les usages du numérique ne possèdent pas forcément un smartphone, ou ne savent pas forcément l'utiliser. Enfin, en permettant à n'importe quel utilisateur de renseigner autant de données qu'il le souhaite sur l'application, il y a un risque de créer un effet d'empilement. Une grande masse de contributions n'est en effet pas forcément un gage de qualité et peut, au contraire, noyer les informations. Dans notre marche, il était essentiel de réussir à coordonner tous les participants car ils souhaitaient parfois reporter le même obstacle ou élément positif.

Lors de notre parcours exploratoire, nous avons tout de même réussi à contourner ces quelques problèmes en demandant aux participants de remplir sur une feuille les points négatifs ou positifs qu'ils rencontraient, qui étaient ensuite, en direct, enregistrés sur l'application Ushahidi par une des organisatrices.

B. Le numérique : vers une logique d'*empowerment*

Malgré ces quelques critiques, l'application Ushahidi permet tout de même une forme d'*empowerment* et de responsabilisation pour ses utilisateurs. Chacun peut participer à sa manière, gratuitement, il n'y a pas de hiérarchie de l'information. De plus, il y a à la clé une visualisation concrète : les utilisateurs peuvent retrouver directement sur l'application, ou le site internet s'ils ne possèdent pas d'Android, la carte à laquelle ils ont contribué. Comme nous avons pu le constater lors de notre marche, cette motivation encourage les utilisateurs à participer. Il faut cependant noter que cet *empowerment* est permis car l'application Ushahidi fonctionne avec un système de données ouvertes (open data). Ce choix de système

d'open data signifie que l'accès aux données produites par l'application est totalement public et libre de droit : n'importe qui peut y accéder, les utiliser ou les partager. Comme le souligne Cardon (2012), l'idée derrière l'open data correspond à la logique des pionniers d'Internet qui développaient des logiciels libres et avaient élaboré un fonctionnement original favorisant le travail collectif. Ce mode d'organisation s'appuyait sur une participation bénévole, sans hiérarchie mais autour de valeurs de coopération et d'échange.

Ce sont ces valeurs de coopération et d'échange que l'on peut retrouver aujourd'hui avec les logiciels libres, comme Ushahidi. Au sein de l'application, le statut social ou la personne qui envoie l'information ne compte pas, comme le prouve d'ailleurs l'anonymat total de l'application. L'objectif est de promouvoir la coopération des citoyens pour produire de la donnée qui sera ensuite libre et accessible par tous. Le numérique devient ainsi un espace de renouvellement de la participation où ceux qui pouvaient se sentir exclus du débat public sont libres de participer, en toute égalité avec les autres participants. Lors de notre marche exploratoire, nous avons par exemple donné la parole aux personnes à mobilité réduite. Ces personnes nous ont confiés être habituellement exclues des débats publics. Suivant une logique d'*empowerment*, le numérique leur a permis de proposer leur expertise citoyenne et d'apporter une contribution visible dans l'espace public. Pour Cardon (2012), Internet permet ainsi un « *renouvellement de la démocratie* ». Les civic tech libèrent l'expression des individus et le droit de porter, sans contrainte ni censure leurs idées dans l'espace public. Chacun est invité à mettre en pratique ses compétences et à s'exprimer librement.

II. Une redéfinition des rapports de force dans le monde de l'information

A. Le pouvoir des citoyens

En plus de permettre une logique d'*empowerment*, Internet et les technologies citoyennes (ou civic tech), permettent aussi de redéfinir les rapports de force dans le monde de l'information et de redonner du pouvoir aux citoyens. Pour Cardon (2010) on observe avec en effet avec Internet « *un élargissement de l'espace public et un déplacement de la frontière entre les représentants et les représentés.* » Internet permet en effet de réduire les coûts de coordination, de collaborer plus facilement et permet donc des mobilisations en dehors des cadres déjà établis, participant aussi au renouvellement du débat public (Vedel, 2017). C'est ce que nous avons pu constater lors de notre marche exploratoire. Nous sommes parties d'un constat : il y a dans le centre-ville d'Aix-en-Provence un manquement au niveau de l'information sur l'accessibilité du centre-ville aux personnes à mobilité réduite. En effet, même si l'office de tourisme fournit une carte indiquant l'accessibilité des différents lieux touristiques, il n'y a aucune information mise à disposition concernant l'accessibilité des rues. Lors de notre marche, nous avons donc tenté de palier à ce manquement. La cartographie que nous avons créée est disponible en ligne gratuitement et fournit des indications précises sur l'accessibilité des rues du centre-ville aixois pour les personnes à mobilité réduite. Elle a de

plus été créé directement avec le public concerné pour plus d'exactitude. C'est aussi ce que permet le site *Jaccede*, une plateforme collaborative disponible sur internet et sur l'application, où chacun peut détailler l'accessibilité des lieux ouverts au public et ainsi permettre aux personnes à mobilité réduite d'identifier les établissements auxquels elles peuvent accéder. Selon l'association *Jaccede* « *l'un des principaux freins des personnes à mobilité réduite est le manque d'information sur l'accessibilité.* » Il y a donc un vrai travail à faire pour y palier. Grâce au numérique et à cette plateforme, chacun peut avoir accès à de l'information partout en France, qui n'est, pour la plupart du temps, pas disponible autre part. La collaboration dépasse même les frontières du territoire du citoyen ; à travers la plateforme *Jaccede* par exemple, les participations de chacun visent à créer une carte de l'accessibilité sur tout le territoire français. Cette plateforme, tout comme notre marche exploratoire, rentre dans la deuxième catégorie des civic tech décrite par Mabi (2017) : « les services communautaires ». Ces deux outils ont en effet pour objectif de faciliter « *l'échange et la coopération des citoyens en vue de résoudre certains problèmes locaux* ». Elles renvoient une certaine idéalisation d'Internet selon laquelle les citoyens peuvent, selon Cardon (2012) « *changer la société sans pour autant prendre le pouvoir* ».

A travers des initiatives comme *Jaccede* ou notre marche exploratoire, le pouvoir des citoyens est donc évident. En collaborant grâce aux civic tech, ils peuvent palier à certains manquements des pouvoirs publics, et surtout les mettre en avant dans l'espace médiatique, inversant ainsi les rapports de force du monde de l'information. Pour Barry (2001), avec l'avènement d'Internet, le monde dans lequel nous sommes aujourd'hui, repose sur un modèle de responsabilisation des citoyens. Internet apparaît donc comme étant essentiel à notre démocratie. C'est un outil qui permet d'établir des liens entre les conversations et initiatives des citoyens et l'espace médiatique. En ce faisant, internet encourage les capacités d'auto-organisation, de sensibilisation et de mobilisation « par le bas » des publics concernés. Ces mobilisations et initiatives citoyennes permettent ensuite de donner de la visibilité à des thématiques ou des publics qui ne sont d'ordinaire pas forcément prises en charge dans l'espace public traditionnel. Ici, le numérique, et internet, deviennent des outils essentiels de la démocratie car ils permettent la création d'un « *monde sans médiation* » (Cardon, 2012). En facilitant la collaboration des citoyens, les civic tech permettent de fournir de l'information et de mettre en avant des thématiques souvent mises de côté dans l'espace médiatique. Le rôle des acteurs est redéfini et inversé : les citoyens répondent à un manquement d'information des pouvoirs publics.

B. L'open data : un atout clé pour une meilleure compréhension des territoires ?

Dans la sphère politique et publique, les données numériques sont souvent perçues comme une denrée rare car prédictives des comportements des individus, qui permettrait d'acquérir de nouveaux savoirs, de mieux connaître une population et même de gagner des élections (Courmont, Le Galès, 2019). Chris Anderson (2008) annonce même sur *Wired* la fin des

théories scientifiques. Selon lui, l'abondance de données numériques à laquelle nous avons accès apporte des preuves suffisantes sur nos usages et n'ont pas besoin d'être testé ou contre-testé avec des théories scientifiques. Le big data (les mégadonnées) est de plus en plus souvent utilisé au sein des administrations publiques, notamment dans la gestion des villes. L'application Waze, une plateforme d'assistance à la navigation basée sur la production participative, est par exemple utilisée par certaines pour fluidifier le trafic routier. Les données numériques permettent en effet d'enregistrer les pratiques individuelles et donc de révéler des usages, des besoins de la société civile. Les plateformes d'open data représente un double atout pour permettre aux administrations publiques de mieux appréhender les territoires : elles fournissent des données libres d'accès et d'utilisation et mettent en lumière des revendications citoyennes.

Pour Offner (2018), avec Internet et l'open data, il y a un élargissement des possibilités de l'action publique à travers de nouveaux modes d'appropriation des espaces publics. C'est ce qu'il qualifie de « *smart city* » : acquérir une nouvelle connaissance de la ville et de ses usages à travers des applications mobiles qui réunissent les déplacements des citoyens. Offner nous explique que les urbanistes interprètent souvent assez mal les fonctionnements urbains car ils disposent surtout de statistiques sur la population, mais très peu sur ses habitudes. L'open data représente donc une grande opportunité pour un urbanisme plus attentif aux usages des habitants. A travers notre marche exploratoire, c'est ce que nous avons essayé de démontrer. La cartographie que nous avons réalisée, directement avec le public concerné, est disponible gratuitement sur l'application Ushahidi et libre d'utilisation. Elle représente pour les pouvoirs publics une source d'information sur les points négatifs et positifs en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le centre-ville d'Aix-en-Provence. En étudiant ces données, les urbanistes pourraient développer un environnement plus inclusif et accessible à tous.

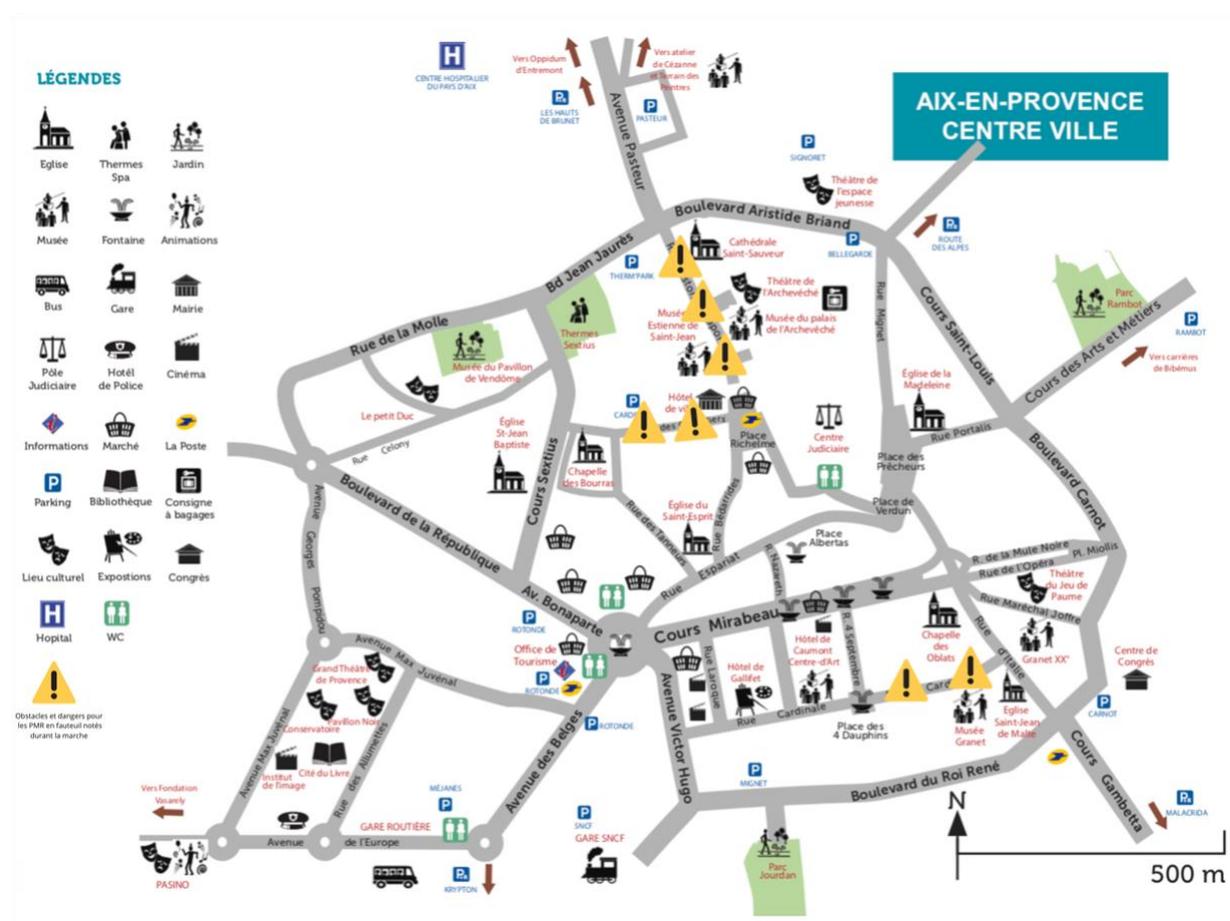
Mais ces données issues des citoyens peuvent-elles vraiment avoir un impact sur les décisions publiques et politiques ? Loïc Blondiaux (2017) en dresse les limites au magazine Slate : « *Les dispositifs existants de démocratie participative ne sont pas en mesure aujourd'hui de bouleverser les équilibres généraux de notre système politique. Ils interviennent le plus souvent à la marge du processus de décision et les plus innovants d'entre eux n'ont guère d'influence sur les élus.* » Ainsi, les initiatives citoyennes, même si elles ont pour mérite d'encourager la collaboration citoyenne, auraient du mal à réellement peser sur l'espace public. L'on peut se demander en effet si l'application *Jaccede* par exemple, permet vraiment de soulever des problèmes liés à l'accessibilité des territoires ou si elle sert surtout de source d'information au public concerné et donc déjà sensibilisé. Pour Clément Mabi (2017), les civic tech sont aussi trop souvent utilisés à des fins politiques ou de marketing. Utilisés par les élus et acteurs publics, elles servent à légitimer leurs actions et à valider les processus de décision. Utilisées par les entrepreneurs, elles deviennent des outils marketing, présentés comme « *la solution aux problèmes de la démocratie* » (Mabi, 2017). Il semble alors que, même si elles

sont de véritables sources d'information sur les usages des habitants, les civic tech issues d'initiatives citoyenne ont un impact assez limité dans la sphère publique. Nous pouvons donc tirer un bilan nuancé des enjeux numériques de l'information : même si Internet, à travers les civic tech, permet une logique d'*empowerment* en incitant et facilitant la participation des utilisateurs au débat public, ces participations ne sont pas toujours prises en compte et ont souvent un impact modéré.

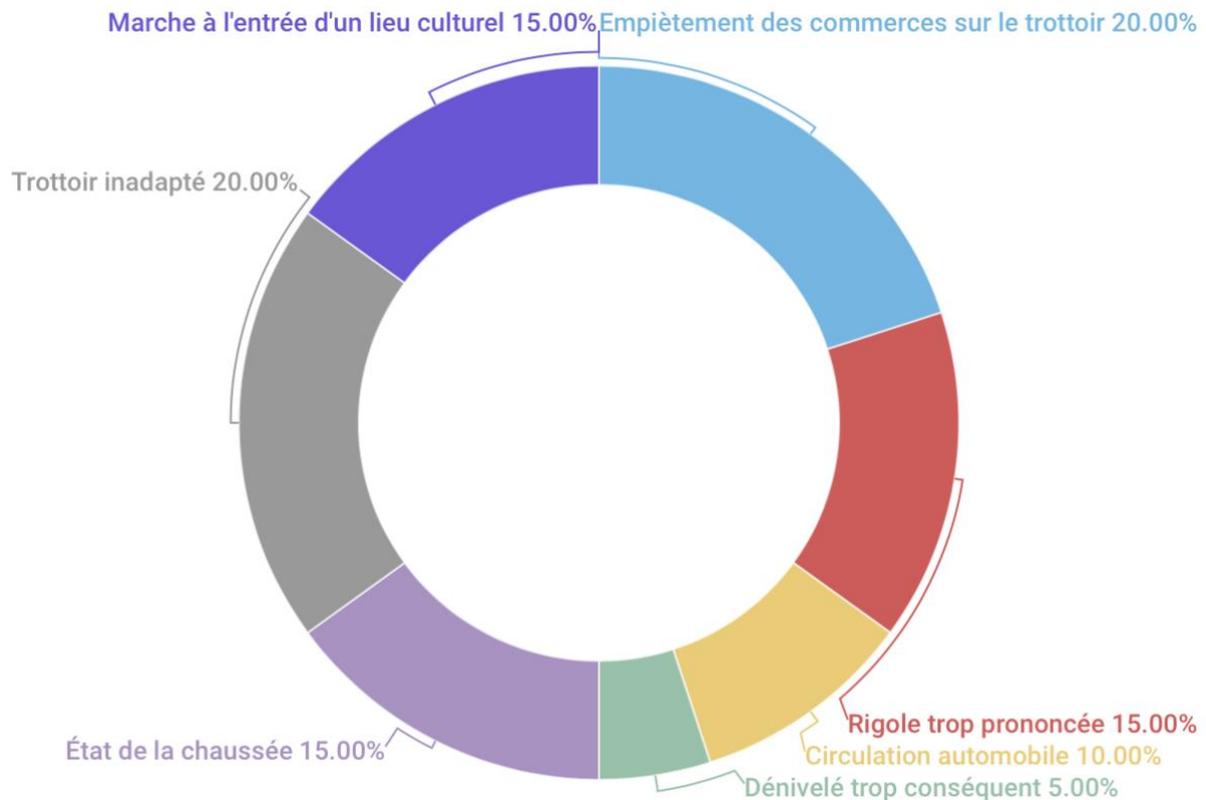
Troisième partie : Données et Médiations

Dans cette partie, nous nous attacherons à retranscrire les problématiques identifiées dans le cadre de notre marche exploratoire en illustrant celles-ci grâce aux données récoltées sur l'application Ushahidi et sur le site OpenStreetMap.org. Ces derniers ont présenté un double intérêt dans notre projet. Tandis que les participants développaient un sentiment d'*empowerment* en s'appropriant les outils et en prenant conscience de leur rôle, nous utilisons ces leviers à des fins analytiques et prospectives.

Nous tenions, en premier lieu, à faire figurer la carte produite par l'office de tourisme qui a inspiré notre parcours. Celle-ci provient de son guide touristique handicap, répertoriant les lieux culturels accessibles. Pour autant, nous constatons à l'aide de l'illustration ci-dessous que, si les lieux culturels sont accessibles, le parcours qui les relie ne l'est pas pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en fauteuil. À l'aide de panneaux « attention ! », nous avons mis en exergue les points d'obstacles permanents dans les rues qui figurent, sur cette carte, comme adaptés. Ainsi, nous constatons, par cette visualisation, que nous sommes face à une réalité plus complexe que celle présentée.



Comme nous le constatons sur le graphique ci-dessous, les obstacles recensés présentent une grande diversité. En effet, les PMR en fauteuil font face à une multiplicité de paramètres venant contraindre leur parcours culturel dans le centre-ville d'Aix-en-Provence. Ainsi, nous remarquons sept facteurs de ralentissement ou de contournement pour la population étudiée. Parmi ceux-ci, les problématiques liées aux trottoirs, qu'ils soient inadaptés ou qu'ils subissent un empiètement commercial, sont majoritaires avec un total de 40%.

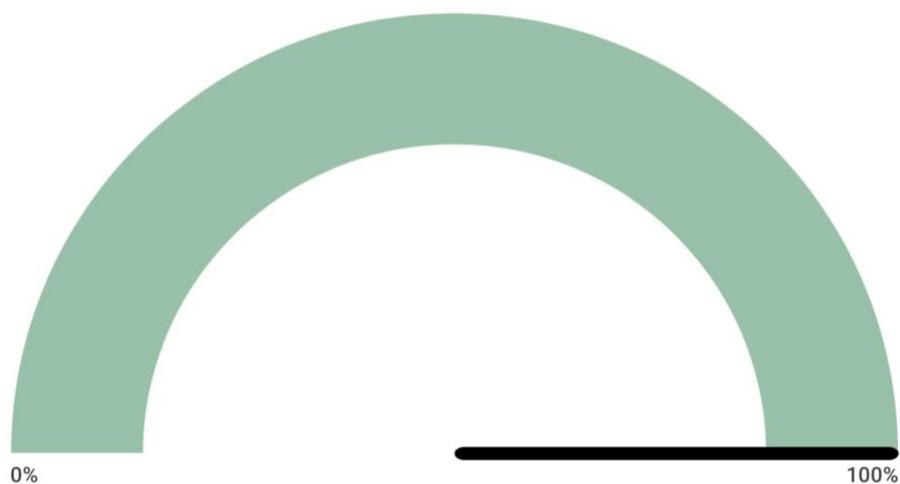


Après l'observation de ces contraintes à l'accessibilité, nous proposons une échelle de dangerosité des obstacles, visant à prioriser une éventuelle mobilisation face aux décideurs publics. Selon notre appréciation, et d'après les commentaires de notre public lors de la marche exploratoire, nous avons établi le tableau ci-après avançant que les trottoirs inadaptés, l'état général de la chaussée et les rigoles trop prononcées présentent un risque accru. En effet, ces éléments sont susceptibles de déstabiliser les fauteuils, pouvant entraîner une chute. Or, cela pourrait avoir des conséquences dramatiques pour un individu physiquement diminué. La circulation automobile et l'empiètement commercial sur les trottoirs sont deux facteurs principalement contraignants pouvant s'avérer dangereux. En effet, la présence des commerces sur les trottoirs oblige les PMR en fauteuil à contourner cet obstacle. Or, lorsque le trottoir est d'une hauteur trop conséquente, ou que la circulation

automobile est particulièrement dense, le contournement devient dangereux. En outre, un dénivelé conséquent peut entraîner un changement d'itinéraire, contraignant mais faible en termes de dangerosité. Enfin, une marche à l'entrée d'un lieu culturel est effectivement un fait décevant s'il n'y a pas d'équipement spécifique aux fauteuils et que cela annule la visite prévue. Pour autant, le risque évalué pour la personne avec des difficultés motrices n'est pas élevé.

	Dangerosité faible	Dangerosité moyenne	Dangerosité élevée
Trottoirs inadaptés			X
État général de la chaussée			X
Rigole trop prononcée			X
Circulation automobile		X	
Empiètement commercial sur les trottoirs		X	
Marche à l'entrée d'un lieu culturel	X		
Dénivelé trop conséquent	X		

Les constats que nous venons de dresser entraînent une adaptation des comportements de la part des personnes en fauteuil. En effet, leur handicap nécessite une anticipation particulière de l'environnement, notamment permise par le numérique. C'est ainsi que 100% des PMR dépendantes d'un fauteuil roulant interrogées affirment utiliser l'Internet en amont d'un déplacement, de façon à se renseigner sur l'accessibilité des lieux. De fait, l'intégration de plateformes collaboratives à notre travail vient servir les intérêts des participants à notre marche exploratoire.



● La totalité de notre public en fauteuil utilise le numérique pour se renseigner sur l'accessibilité

Nous notons un champ lexical particulièrement sombre. La population concernée semble désabusée et résignée quant à sa situation à Aix-en-Provence. Le parcours culturel dans le centre de la ville demeure complexe pour les PMR en fauteuil, qui dénoncent le caractère inadapté voire inaccessible du trajet pour se rendre dans certains lieux. La fatigue prend régulièrement le dessus face aux multiples dangers et obstacles auxquels notre population est soumise, ce qui la pousse à abandonner ou écourter ses déplacements. L'anticipation permanente liée à l'accessibilité entraîne une forme de lassitude pour une population pouvant se sentir victime d'ostracisme. Pour autant, la vie associative et l'entre-aide entretiennent les espoirs d'une amélioration des dispositifs leur étant dédiés.

Au regard des constats exposés, il conviendrait à la mairie d'Aix-en-Provence de prendre la mesure des obstacles et des dangers qui demeurent sur le parcours culturel du centre-ville de façon à offrir un cadre inclusif aux individus qui, par leur handicap, se sentent marginalisés par l'absence de dispositifs et d'infrastructures adaptés. Si la municipalité a refusé de nous apporter les chiffres concernant les PMR en fauteuil à Aix-en-Provence, nous savons qu'en 2007, par une enquête HID (Handicap-Incapacité-Dépendance) menée par l'INSEE, le nombre de personnes en fauteuil frôlait les deux millions en France.



1,8 million

de personnes en fauteuil roulant en France

Si nous reportons ces chiffres à l'échelle d'Aix-en-Provence, en considérant que ceux-ci soient restés similaires, 3 000 personnes seraient concernées de manière permanente. Or, la ville, qui reçoit également de nombreux touristes et se doit proposer une offre adaptée à chacun.

Conclusions

Pour conclure, effectuer cette marche exploratoire nous a permis de souligner le problème de l'accessibilité du centre-ville d'Aix-en-Provence aux personnes à mobilité réduite. En effectuant directement la marche avec le public concerné, nous avons pu nous rendre compte de l'ampleur du problème. Prendre le temps d'effectuer une marche était aussi plus fort qu'un simple temps d'échange : nous avons dû, en groupe, faire face aux situations auxquelles sont confrontées les personnes en fauteuil roulant lorsqu'elles se promènent dans le vieil Aix, et les retranscrire sur l'application Ushahidi. Comme souligné dans le nuage de mots en troisième partie, le champ lexical était plutôt sombre et les problèmes rencontrés nombreux.

L'application a apporté une source de motivation supplémentaire dans la marche avec une réalisation concrète : une cartographie des points négatifs et positifs de l'accessibilité dans le centre-ville aixois. Même si nous avons utilisé un support papier à cause des limites de l'application (l'utilisation du smartphone n'était pas acquise pour toutes les participants), devoir relever des points négatifs ou positifs a permis à chaque participant de se sentir investi par une « tâche » pour compléter la cartographie. Cette responsabilisation les a amenés à prendre à cœur leur mission et a donc produit une logique d'*empowerment*. Elle nous a aussi permis de pouvoir extraire des données sur la marche à des fins analytiques et prospectives.

La marche exploratoire et l'utilisation de l'application Ushahidi nous ont en effet permis de mesurer l'impact que peut avoir le numérique dans l'inversion des rapports de force dans le monde de l'information. Ici, les participants de la marche répondaient à un manquement d'information de la part des pouvoirs publics concernant l'accessibilité du centre-ville aixois aux personnes à mobilité réduite. La cartographie étant réalisée en open data, c'est-à-dire en accès libre, cet usage des civic tech apparaît comme une source d'information de valeur pour les pouvoirs publics. La cartographie, disponible sur Ushahidi et Open Street Map, constitue un atout clé pour ceux-ci qui pourraient l'utiliser pour mieux comprendre et appréhender les usages et besoins sur le territoire. C'est les recommandations que nous faisons d'ailleurs à la Mairie d'Aix-en-Provence, dans un contexte d'élections municipales où ces enjeux sont clés.

Cependant nous avons aussi souligné quelques limites : dans quelles mesures les pouvoirs publics se saisissent-ils vraiment des initiatives citoyennes sur Internet ? Il semble en effet qu'actuellement, les civic tech soient plutôt utilisés soit à des fins politiques ou instrumentalisées pour des enjeux marketing. Ainsi, même si le numérique constitue un atout clé pour le développement de la démocratie participative, son impact actuel est à nuancer.

Bibliographie

Anderson, C., 2008, *The End of Theory: The Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete*, accessible : <https://www.wired.com/2008/06/pb-theory/#>

Barry, A., 2001, *Political Machines: Governing a Technological Society*, A&C Black

Blondiaux, L., 2008, «La démocratie participative est une tentative de réponse à la contestation de la légitimité des décisions publiques», propos recueillis par Damien Augias, Slate.fr, accessible via : <http://www.slate.fr/story/142472/ou-va-la-democratie-participative>

Cardon, D., 2010, *La démocratie Internet : promesses et limites*, La République des Idées, éditions du Seuil

- 2012, « La démocratie Internet: Entretien avec Dominique Cardon ». *Transversalités*, 123(3), 65-73. doi:10.3917/trans.123.0065.

Courmont A. et Le Galès P., 2019, *Gouverner la ville numérique*, La vie des idées, PUF, 2019

Jaccède, Le Guide de l'accessibilité, accessible via : <https://www.jaccede.com/fr/>

Mabi, C., 2017, « Les limites politiques des civic tech : Interview », propos recueillis par Ariel Kyrou, accessible via <https://digital-society-forum.orange.com/fr/les-actus/973-les-limites-politiques-des-civic-tech-interview-de-clement-mabi-2>

Offner, J.M., 2018, « La smart city pour voir et concevoir autrement la ville contemporaine », Quaderni 96 | Printemps 2018 accessible via <http://journals.openedition.org/quaderni/1172>

Vedel, T., (2017). Chapitre 5 - L'internet et la démocratie : une liaison difficile. Dans : Pascal Perrineau éd., *La démocratie de l'entre-soi* (pp. 73-88). Paris: Presses de Sciences Po.

Note de préconisation pour des aménagements urbains inclusifs

À l'attention de Madame M. Joissains-Masini, maire d'Aix-en-Provence,
Et de ses conseillers

Aix-en-Provence, le 20 décembre 2019

I. Enjeux politiques du handicap à Aix-en-Provence

Aix-en-Provence bénéficie d'un riche patrimoine culturel, contribuant à l'authenticité et au rayonnement de la ville. Pour autant, son centre demeure difficilement praticable pour les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant qui ne peuvent pleinement en profiter. En effet, une étude de terrain a permis d'identifier plusieurs facteurs de dangers remédiables en cas d'implication municipale.

Cette dernière apparaît primordiale face aux acteurs associatifs proactifs qui pourraient régir de façon épidermique à l'absence de mesure prise en leur faveur. Les personnes en fauteuil voient leur quotidien aixois entaché par de nombreux obstacles dans leurs déplacements, un facteur d'incitation à la saisie de la presse pour dénoncer un cadre de vie pouvant s'avérer dangereux et peu propice à leur épanouissement personnel. Les aménagements et mesures souhaitables demeurent dans le champ d'intervention de la mairie et apparaissent comme des solutions simples dans leur mise en place. Cette opération relève d'un faible investissement pour d'importantes retombées auprès les personnes se déplaçant en fauteuil.

En outre, la prise en compte de problématiques pour un urbanisme inclusif, pourrait être, d'un point de vue stratégique, l'un des atouts sociaux de la campagne municipale de mars 2020. Par ailleurs, cela ne ferait que renforcer l'image d'une municipalité à l'écoute de ses habitants tandis que la sensibilité citoyenne envers le handicap pourrait mener vers une forme d'indignation face à l'inaction présumée des pouvoirs publics. Les contours de la colère pourraient notamment se dessiner au rythme des réseaux sociaux, l'Internet étant, dans nos sociétés contemporaines, le moteur de nombreuses luttes. Or, le numérique représente une réelle opportunité d'accompagner la volonté d'améliorer l'accessibilité du centre-ville d'Aix-en-Provence pour les personnes en fauteuil. En effet, il conviendrait à la municipalité de saisir la popularité des « civic tech » pour mettre celles-ci au service de problématiques concrètement identifiées affectant une catégorie de citoyens aixois.

II. Préconisations pour une ville inclusive

Ainsi, la première préconisation dûment formulée représente la mise en place expérimentale d'une plateforme collaborative ouverte à la population aixoise réalisée en partenariat avec les associations concernées par le handicap moteur sélectionnées. Celle-ci aurait vocation à impliquer les citoyens dans l'identification des problèmes rencontrés par les personnes à mobilité réduite (PMR) en fauteuil, créer une forme de cohésion dans la recherche des difficultés et des moyens de les surmonter. En outre, ce dispositif viendrait décharger la municipalité d'une certaine implication en offrant l'opportunité à ses citoyens d'endosser une forme de responsabilité par leur participation à la plateforme. La campagne de communication liée au projet se verrait mener conjointement par les services de la mairie et les associations engagées, limitant l'investissement de la collectivité locale. Au regard du sentiment d'*empowerment* généré par ces dispositifs numériques, la plateforme serait accueillie de manière favorable par la population PMR concernée, qui, par sa particularité, témoigne de façon globale d'une forme d'isolement.

Par ailleurs, cette plateforme collaborative viendrait compléter les facteurs de dangers identifiés pour les PMR en fauteuil dans leur parcours en centre-ville. Ces éléments, pouvant être qualifiés d'obstacles, répondent de différents degrés de dangerosité. Ainsi, les trottoirs inadaptés – trop hauts, pas assez larges –, l'état générale de la chaussée dans certaines rues et les rigoles trop prononcées figurent parmi les paramètres particulièrement dangereux empiriquement identifiés dans le cadre d'une marche exploratoire. Par conséquent, il convient d'intervenir de façon à éviter d'éventuels accidents, qui, en plus d'être un problème éminemment humain, interviendrait comme un problème d'image pour la municipalité.

Ces paramètres nécessitent une intervention rapide mais simple à engager. De plus, un modèle viable est déjà existant à Aix-en-Provence, il s'agirait de le calquer. En effet, la rue Papassaudi, qui a récemment connu des travaux d'aménagement, est aujourd'hui l'un des exemples à suivre à matière d'accessibilité. Avec ses rigoles faiblement prononcées et son revêtement lisse, elle est parfaitement praticable pour les fauteuils et conserve l'authenticité qui caractérise le centre-ville. Un aménagement similaire est ainsi préconisé sur la totalité de la rue Gaston de Saporta et sur les rigoles de la rue des cordeliers. Par ailleurs, la problématique liée aux trottoirs inadaptés est particulièrement embarrassante pour les PMR en fauteuil, l'environnement accentuant la situation de handicap. En conséquence, il convient à la municipalité d'entreprendre la mise en place de rampes, suffisamment esthétiques pour se confondre avec l'architecture urbaine, de façon à faciliter les déplacements de tous ses citoyens.

En outre, le parcours d'un individu en fauteuil dans le centre de la ville peut s'avérer particulièrement éprouvant : rues étroites à forte fréquentation et effort de contournement des obstacles font partie de leur quotidien. Dans le cas où une personne dépendante d'un fauteuil pour ses déplacements a la volonté d'effectuer un parcours culturel en se rendant dans les différents musées de la ville, il apparaît, en l'état, impossible que cette intention se concrétise. En effet, la multiplicité des obstacles et le contournement de ceux-ci rallongeant parfois le trajet entraînant de façon inévitable une certaine fatigue voire l'abandon du projet initial. La solution préconisée serait d'adapter les lignes « Diablines » pour que celles-ci soient aptes à transporter des PMR en fauteuil. Ainsi, cela rendrait pleinement accessible des parcours qui ne le sont pas encore pour une catégorie de la population aixoise.

Par ailleurs, les personnes en fauteuil roulant sont confrontées à l'empiètement commercial – notamment des chevalets installés par les boutiques – sur les trottoirs. Si, pour une personne valide, ce fait est parfaitement anecdotique, il devient un obstacle pour les individus dépendants d'un fauteuil roulant. Face à un engorgement piéton ou une circulation automobile accrue, le contournement est parfois impossible de manière immédiate. Cette situation peut inciter l'individu en situation de handicap à adopter un comportement à risque. En conséquence, il est préconisé à la mairie d'Aix-en-Provence de redoubler de vigilance quant aux installations commerciales sans permis, de sensibiliser les commerçants par le biais de sa police municipale et, en cas de récidive, de constater les infractions au règlement par un procès-verbal.

Enfin, il est préconisé aux établissements recevant du public de se mettre en conformité avec l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. En cas de contraintes liées à la conservation du patrimoine, comme la dérogation le prévoit, il est recommandé aux établissements de s'équiper d'une rampe d'accès mobile après sensibilisation des services de la mairie.

En se saisissant des problèmes quotidiens rencontrés par les PMR en fauteuil à Aix-en-Provence, la municipalité agirait pour une ville inclusive et adaptée à l'épanouissement de tous ses citoyens.

AIX-EN-PROVENCE

La marche des citoyens pour un centre-ville plus inclusif

Mercredi 13 novembre après-midi, une marche exploratoire a eu lieu dans le centre-ville d'Aix-en-Provence avec pour objectif de mettre en lumière les problèmes liés à l'accessibilité du territoire aux personnes à mobilité réduite. Retour sur cette après-midi riche en émotions.

Le soleil est au rendez-vous. Près de la Fontaine du Cours Sextius, en plein cœur du centre-ville Aixois, les premiers participants arrivés papotent tranquillement en attendant les quelques retardataires. Au programme de l'après-midi : une marche exploratoire sur l'accessibilité du centre-ville d'Aix-en-Provence pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Organisée par des étudiantes de Sciences Po Aix, elle a pour objectif de relever les éléments positifs et négatifs du parcours, pour ensuite établir une cartographie du territoire et formuler des propositions d'améliorations à destination des pouvoirs publics locaux. L'enjeu est de taille en cette période d'élections municipales : selon l'Insee, en France en 2007 2,3 millions de personnes étaient en situation de handicap moteur, ce qui représente environ 5,8% de la population active française.

Les retardataires permettent aux personnes déjà présentes de faire plus ample connaissance. Senso, la trentaine, et en fauteuil roulant révèle ainsi sa passion pour le rap. Yann, 47 ans, en fauteuil roulant également et membres de plusieurs associations partage son expérience sur les marches exploratoires. Très engagé pour la sensibilisation sur les enjeux de l'accessibilité, il n'est pas à sa première action. Khadouma, 41 ans, elle aussi en fauteuil, regarde avec bienveillance et amusement les conversations se lier. En charge des activités au Centre Social Les Amandiers du quartier du Jas-de-Bouffan et très engagée dans le secteur associatif, elle n'est pas non plus à sa première marche exploratoire. Les personnes accompagnatrices, novices en la matière, sont quant à elles concentrées et écoutent avec soin les instructions. Avec un petit quart d'heure de retard, la marche débute enfin.

A peine la marche a-t-elle commencé que les premiers éléments négatifs sautent déjà aux yeux. Rue des Cordeliers, les trottoirs sont encombrés par des pancartes publicitaires et les trois personnes en fauteuil sont donc obligées de rouler au milieu de la route. Problème une voiture veut passer : c'est la bousculade. Quelques indications criées et un peu de panique plus tard, les participants trouvent un trottoir libre. Ouf. « *Cette situation arrive souvent* » déplore Khadouma, « *la plupart du temps les voitures klaxonnent et ne comprennent pas que parfois on ne peut tout simplement pas aller sur les trottoirs !* » Sur toutes les cartes imprimées des participants, première information de notée : « *trottoirs obstrués* ». Les organisatrices quant à elles prennent tout en photo et enregistrent les informations relevées sur l'application Ushahidi, un logiciel de cartographie libre, qui permettra de visualiser plus tard la carte réalisée.

L'ambiance est bon enfant sur le parcours et chacun échange sur ce qu'il voit. Dans la rue Gaston de Saporta qui mène à la cathédrale, Yann relève la profondeur des trouées d'écoulement dans les rues « *nous on a de la chance, on est en fauteuil roulant électrique. Mais la semaine dernière on a une amie dont la roue du fauteuil manuel s'est prise dans le trou et elle est tombée. Quand elle vient ici, c'est simple elle ne peut pas traverser* ». Yann soulève ici un point important, l'accessibilité n'est pas la même pour une personne en fauteuil électrique ou une personne en fauteuil manuel. Ces derniers ont en effet des roues beaucoup plus fines qui se coincent plus facilement dans les moindres reliefs des rues.

Ces précisions, illustrent bien l'importance d'effectuer ces marches exploratoires directement avec le public concerné. Elles permettent de mettre en lumière des éléments qui ne sont pas forcément visibles par un public non-sensibilisé. La mise en pratique à travers la marche apporte aussi une plus-value par rapport à la simple discussion : elle permet aux participants de se rendre compte de l'importance des enjeux liés à l'accessibilité d'un territoire. Répertorier les données sur une carte en *open source*, c'est-à-dire en accès libre, permet ensuite de les rendre visibles et disponibles pour ceux qui souhaitent les utiliser, que ce soit des citoyens ou des élus et acteurs locaux.

Après deux heures de marche, le soleil est retombé, le froid et l'épuisement se font ressentir. La décision est prise de raccourcir la marche. Rapatriement dans un café du Cours Mirabeau pour débriefer. Avec quelques biscuits et de bons chocolats chauds, la bonne humeur est de retour. « *A défaut d'être écoutés par les pouvoirs publics, c'est génial de voir que des jeunes s'intéressent à cette thématique* » se réjouit Yann. « *On a vraiment passé une bonne après-midi, c'était très enrichissant, ça me donne envie d'organiser des marches plus souvent au Centre Social* » ajoute Khadouma. Approbation générale entre deux bouchées de gâteaux et clap de fin sur une après-midi enrichissante qui a permis de souligner le manque d'accessibilité du centre-ville aixois.

Albane Thirouard